



Paris, le 05 septembre 2017

Régis METZGER
Arnaud MALAÏSÉ
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Lundi 28 août, les membres de votre cabinet nous ont présenté les évaluations diagnostiques à destination des CP dont la passation aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Sur la forme, la méthode adoptée nous inquiète car une information en lieu et place d'une concertation ne constitue pas un bon signal de dialogue social.

Sur le fond, si l'une des fonctions de l'évaluation est d'être un outil permettant aux enseignants d'adapter les réponses pédagogiques pour aider les élèves à progresser, y compris en maternelle avec le carnet de suivi des apprentissages, la finalité des évaluations présentées ici est ambiguë. En quoi peuvent-elles aider les élèves et leurs enseignants ?

Placées durant le premier mois du cours préparatoire, ces évaluations risquent fort d'aboutir à un jugement hâtif sur les élèves et d'être fortement anxiogènes pour eux et leurs parents. De même elles risquent également d'exercer une forte pression sur l'école maternelle.

En lecture, les évaluations présentées sont centrées sur la correspondance entre la lettre et le son (la grapho-phonologie), alors que les résultats aux évaluations internationales montrent une baisse significative des performances des élèves français dans les tâches les plus complexes, comme la compréhension des textes et leur interprétation.

De plus, sur la forme, ces évaluations sont inadaptées à des élèves arrivant au CP sans la confusion (format A4, mise en page, choix des icônes pour illustrer les consignes, utilisation du crayon ...).

Depuis toujours, le SNUipp-FSU s'engage pour une école qui assure à tous les élèves les conditions de leur réussite. Au-delà des résultats de ces évaluations c'est bien la question de la remédiation qui est en cause. Quelles solutions auront les enseignants pour surmonter les difficultés que rencontrent certains élèves ? Les enseignants ont besoin de formation sur l'ensemble des résultats actuels de la recherche, de temps pour travailler collectivement, de personnels spécialisés intervenant auprès des élèves dans les écoles.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, le SNUipp-FSU vous demande que ces évaluations puissent être mises à disposition des équipes, qu'elles puissent être adaptées au contexte de la classe et que les enseignants puissent s'en emparer s'ils le jugent utile. C'est la condition pour qu'elles deviennent ainsi un outil pour les enseignants de l'école au service des apprentissages.

Pour s'attaquer aux inégalités scolaires, il faut investir dans l'école et s'appuyer sur les enseignants pour leur permettre d'aller au-delà du constat et leur donner les moyens de combattre l'échec scolaire. Sans quoi, ces évaluations ne seront qu'un constat, d'aucune aide pour les enseignants et leurs élèves.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat,
Francette POPINEAU

